AMAP des Vals

Contrat d'engagement réciproque de la saison 26 octobre 2007 au 11 juillet 2008

http://www.alternatives34.ouvaton.org

Michel Rampazzi (920 chemin des Vals 30140 MASSILLARGUES ATTUECH, 04 66 61 99 48), **producteur des Vals s**'engage à livrer chaque semaine (le vendredi soir de 18h30 à 19h30 durant 35 semaines environ) des paniers de produits laitiers de vaches élevées sainement dans le respect de la nature et de l'environnement (label AB).

Chaque amapien-ne s'engage au début de la saison à déterminer une fois pour toute la composition et le nombre de ses paniers et d'acheter dès le début de la saison une part de la production de la ferme correspondant au contenu du "panier" hebdomadaire prédéfini ci-dessous. Chaque amapien-ne s'engage à venir le chercher ou à le faire récupérer par une personne de son choix (si, à 19h30, il reste des paniers non distribués, ceux-ci seront alors donnés aux amapien-nes encore présents ou offerts à des personnes désireuses de découvrir les produits de l'amap des Vals). Chaque amapien-ne s'engage à à ramener les récipients (pots en verre et couvercles sans étiquette), utilisés pour le yaourt et le fromage blanc, lavés d'une semaine sur l'autre. Enfin, chaque amapien-ne s'engage à à trouver un remplaçant en cas d'abandon en cours de saison ou à ne pas réclamer à Michel les sommes déjà versées.

Une relation de confiance entre deux parties est indispensable à la réussite de cette association. De la sorte, les deux parties créent ensemble à l'échelle locale une nouvelle économie solidaire offrant un appui à l'agriculture paysanne et le moyen de manger sainement. L'un des principes fondateurs de l'AMAP est l'entraide entre l'agriculteur et les consom'acteurs. De ce point de vue, Michel a exprimé le souhait selon lequel, l'aide la plus précieuse pour lui, serait que nous venions chercher les produits le vendredi après-midi (une semaine sur deux) et que nous assurions la distribution (cela permettra aussi un contact direct et individualisé entre Michel et nous à la ferme). Ainsi, veuillez noter ci-dessous trois dates à laquelle vous pourriez *potentiellement* aller chez Michel sachant que les amapiens responsables des contrats vous feront savoir dès que possible la date retenue pour votre aller-retour chez Michel. Par ailleurs, il sera nécessaire que d'autres amapiens (i) soient responsables des *bons de livraison* à amener chaque semaine et (ii) organisent *la distribution le vendredi*.

Votre courriel sera mis dans la mailing-list : amap.lesvals (at) alternatives34.listes.vox.coop. Ce média sera l'outil principal nous permettant de diffuser les informations les plus urgentes touchant l'organisation de la distribution des produits des Vals, sauf mention contraire de votre part. Si vous vous désinscrivez, vous ne recevrez donc plus les informations importantes. De plus, chaque consom'acteur est responsable de la liste, merci de n'y envoyer que les messages les plus pertinents.

Pour remplir le calendrier de livraison des produits ci-dessous, notez 0 si vous ne désirez pas de livraison, 1 si vous voulez un panier, 2 pour deux paniers, etc. Si, à la vue de tous les contrats des amapien-nes, Michel se rend compte qu'il serait énergétiquement inopportun de livrer une date du fait du trop faible nombre de paniers, il se réserve le droit d'annuler la date en prévenant dès le début du contrat l'ensemble des amapiens… Noter dans le calendrier ci-dessous la quantité de tomme que vous désirez à chaque livraison (elle sera livré de janvier à juin).

Faites votre (vos) chèque(s) à l'ordre de Michel Rampazzi. Le règlement de vos paniers et de la tomme peut se faire en une seule fois par chèque ou en plusieurs chèques remis à l'engagement du présent contrat et que Michel encaissera aux dates souhaitées.

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Dates souhaitées de livraison du panier et distribution

	Octobre	Novembre					Décembre				Janvier				Février				
	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29
panier*																			
tomme*																			
distribution**																			

	mars				avril				mai					juin				Juillet	
	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11
panier*																			
tomme*																			
distribution**																			

(*) noter 1 si vous désirez un panier et 0 si vous n'en désirez pas à cette date, (**) notez 1 dans les cases blanches si vous pouvez vous déplacer. Michel livrera aux cases grisées, les amapiens livreront aux autres (les jaunes sont pourvues). Ce choix n'est pas indispensable à votre participation à l'AMAP des Vals, mais recommandé pour sa pérénité !

Composition de votre panier

	Prix	Quantité	Prix total
Fromage blanc			
400g	1,80€		
Yaourt			
400g	1,20€		
Lait (L)			
1 L	1,10€		
Sous-total (1 panier)			
Sous-total (x paniers)			
Caution (payable seulement au premier panier) 0,5€ le petit pot			0,5 x =
Tomme (10€ le kilo)			
une tomme (1,5 kg)	15€		
une demi-tomme	7,5€		
un quart de tomme	4€		
Sous-total (tomme)			
Somme totale à acquitter			

Date :

Signature de l'amapien-ne

Signature de Michel